

Règlement Particulier  
Promobad  
JEUNE - EBC

---

23 Mars 2025

## ARTICLE 3.5

# 1. Introduction

Ce règlement particulier complète et amende, le cas échéant, [le règlement général des compétitions de la FFBaD](#) comme le demande l'article 2.3 de ce dernier ainsi que [le règlement spécifique aux rencontres PromoBad](#).

Ce document suit les recommandations de l'[Annexe 2 du règlement général des compétitions de la FFBaD](#).

# 2. Compétition

## ARTICLE 2.1

Ce tournoi est une compétition **Promobad**, sont donc acceptées les catégories d'âge de MiniBad à Benjamin

## ARTICLE 2.2

Peuvent s'inscrire **les licenciés FFBaD** ayant un **classement de NC à D9 du département du Val d'Oise**

# 3. Inscriptions

## ARTICLE 3.1

Les inscriptions se feront **via le logiciel Badnet**

## ARTICLE 3.2

La date limite d'inscription est **fixée au Mercredi 19 mars 2025**

## ARTICLE 3.3

Le montant de l'inscription est de **6 euros pour un tableau**.

## ARTICLE 3.4

Les licenciés ne pourront s'inscrire sur plus de 1 tableau. Les tableaux proposés sont :

- Simple Homme Poussin développement
- Simple Homme poussin découverte
- Simple Dame poussin découverte
- Simple Dame poussin développement
- Simple Homme Benjamin développement
- Simple Homme Benjamin Perfectionnement
- Simple dame Benjamin développement

ARTICLE 3.5

## 4. Tableaux

ARTICLE 4.1

Les tableaux seront constitués le jeudi 20 Mars 2025

ARTICLE 4.2

Seront favorisés, à condition que l'homogénéité des inscriptions nous le permette les tableaux aux formats suivants classés par ordre de préférence :

1. 4 (et plus) poules de 4 avec deux sortants par poule et tableau final à élimination directe
2. poule unique de 4, 5 ou 6
3. 4 (et plus) poules de 3 avec deux sortants par poule et tableau final à élimination directe

## 5. Déroulement

ARTICLE 5.1

Les matchs se dérouleront en **2 sets gagnants de 11 points en auto-arbitrage**. Le dispositif EVOLU'BAD sera mis en place lors de cette compétition

ARTICLE 5.2

**Les volants seront à la charge du club. Les boîtes de volants officiel de la compétition : CBX RED.**

ARTICLE 5.3

**Le temps dit d'échauffement** sur le terrain est de **3 minutes, il sera décompté à partir de l'appel du match.**

ARTICLE 5.4

**Le temps de repos minimum** entre deux matches est fixé à **20 minutes.**

#### ARTICLE 5.5

Lors du jeu, si le volant touche une structure au-dessus du terrain, le volant sera déclaré "let" sur un premier service, "faute" sinon.

#### ARTICLE 5.6

La compétition se déroulera en respectant le règlement EVOLUBAD fixé dans le département du Val d'Oise